

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0027430

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1009 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : Allal di Bouzaachane

Date de naissance : 1936

Adresse : Rue 57 n 25 Yacoubi Sidi ali alayad Chacra

Tél. : 06 66 20 80 09

Total des frais engagés : 1019,90 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 01/11/2022

Nom et prénom du malade : X-HALI DI NELSON

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Coronaropathie

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : El Jadida

Signature de l'adhérent(e) :



 MUPRAS

CLINIQUE CARDIOLOGIQUE CASA - OASIS

20, Rue de France 98 07 06-Fax:0522 98 83 25

Tel:0522 98 07 06-Fax:0522 98 83 25

 BOUZAACHANE

Le : 20/11/2022

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01.11.1992	S		60	 

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE KODIAQ Ahmed AARAB Pharmacie Kodiaq - Casablanca N° 104 Cité Djamaa - Casablanca 05 22 37 31 07 - 05 22 57 39 24 INPE: 92036904	01/11/2021	1019.90

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

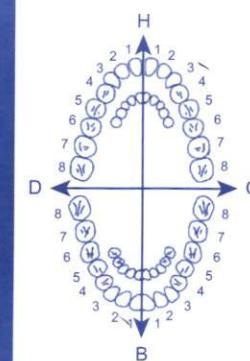
Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	00000000
35533411	11433553



(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



مصحة أمراض القلب الدار البيضاء - الوازيس CLINIQUE Cardiologique Casa-Oasis

Cardiologie / Cardiologie Interventionnelle / Radiologie Vasculaire Interventionnelle
Chirurgie Cardio Vasculaire et Thoracique
Coro-Scanner / 128 barrettes

le 11/11/22

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
Vaxigrip Tetra 15 µg/0,5 ml
sol inj b1
P.P.V : 125,30 DH

الدكتور
LLAOUI

Cardiospirine 100 mg/30cpr
Acide acétylsalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.

Pathologie Vasculaire
de la France

269,00

des

Lot: SE0443A
Per: 05/2024
PPV: 116DH90

PPV: 147DH40
PER: 06/2024
LOT: L2020-2

PPV: 147 DH 60

ADANCOR 10 mg, comprimé sécable - Boîte de 30
Prix : 72,80 Dhs
Pharmacien Responsable :
Amina Daoudi
6 118001 103003

ADANCOR 10 mg, comprimé sécable - Boîte de 30
Prix : 72,80 Dhs
Pharmacien Responsable :
Amina Daoudi
6 118001 103003

METEOSPASYL® B 20 caps molles
Alvérolé citrate 60 mg / Siméticone 300 mg
P.P.V.: 40,40 DH
Distribué par COOPER PHARMA
41, rue Mohamed Diouri - Casablanca
6 118001 108293

Mr KHAUDI Aed

125,30

VAXIGRIP Tetra

27,70 x 1 dose

Cordicas 2ml x 10 fl

269,00 x 1

Coverdus 10151gmeter

16,90 x 1

Coronet 25 x 1 matue et son

147,49 x 1

Rozat 10151gmeter

147,60 x 1

Flotol 10151gmeter

72,80 x 2

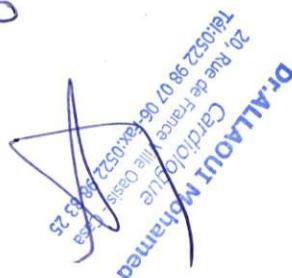
Adau cor 10151gmeter x 2

4,40 x 1

Netos posmyl 0-2-2

1019,90

Munes



CLINIQUE CARDIOLOGIQUE
CASA - OASIS

20, Rue de France Villa Oasis - Casa
Tel: 0522 98 07 06 Fax: 0522 98 83 25

20, زنقة فرانس قيل - وازيس - الدار البيضاء 20000
Ville - Oasis - CASABLANCA
T 06 / 05 22 99 49 72 - Fax : 05 22 98 83 25 - GSM : 06 72 29 45 14 - 06 72 29 47 13 - 06 72 29 48 72
cardiologique@hotmail.com - Patente : 34788311 - C.N.S.S : 7379622 - I.F. : 01006967 - I.C.E : 001750502000084
N° Cpte : 190 780 21211 430 4969 0009 74 Banque Centrale Populaire - Casablanca